

RÈGLEMENT ECOLE DE VELO 2019

BRAQUETS :

Regroupement des enfants lors des contrôles.

Les contrôles pourront être réalisés au départ de chaque manifestation.

Interdiction de bloquer les braquets.

Prévention et information lors des deux premières organisations, mise aux normes pour les participations suivantes. En cas de non conformité, départ refusé.

Catégorie 5 – 6 ans : Moustiques

1 faute = 5 secondes de pénalité

- . slalom simple des quilles (espacés d'un m)
- . entonnoir avec comme écartement 15 et 25
- . simple huit en long (espace 1 m 50)
- . passage de la planche.
- . virage simple derrière les cônes
- entonnoir
- . navette
- . chenille avec écartement
- . arrêt sur les bâtons.

Course : 400 m neutralisés et 100 m de course

Braquet : 5m 60

Cyclo-cross : 5 minutes maximum

Sprint individuel : **60** mètres

Catégorie 7 – 8 ans : Poussins

1 faute = 5 secondes de pénalité

- . slalom simple des quilles (espacés d'un m)
- . entonnoir, avec comme écartement 15 et 25
- . double huit en long (espace 1 m 50)
- . passage du virage étroit, roue arrière à l'extérieur, roue avant à l'intérieur des cônes
- . passage de la planche
- . passage de la roue avant sur l'élastique
- . navette
- . chenille
- . arrêt sur les bâtons

Course : 2 kms neutralisés et 500 m de course

Braquet : 5 m 60

Cyclo-cross : 7 minutes maximum

Sprint individuel : **60** mètres

Eviter de poser les pieds à terre, pour ne pas être pénalisés au passage en Pupilles.

Catégorie 9 – 10 ans : Pupilles

1 faute = 5 secondes de pénalité ; pied à terre = 1 faute ; refus de passage d'un jeu = 30 secondes de pénalité

- . slalom quilles sous pédalier (espacés d'un m)
- . entonnoir avec écartement de 10 et 20 cm
- . ramassage du bidon normal, passage du virage étroit, roue arrière à l'extérieur, roue avant à l'intérieur des cônes et pose du bidon dans le cercle (1 faute si le bidon est posé en dehors du cercle)
- . double huit en long (espace 1 m 50)
- . passage des 2 roues avant et arrière sur l'élastique
- . enrouleur
- . chenille
- . arrêt sur les bâtons.

Course : Départ neutralisé Benjamins/Pupilles puis courses séparées en décalé.

Distance maxi 5 kms pour les Pupilles

Braquet : 5 m 60

Cyclo-cross : 10 minutes maximum

Sprint individuel : 80 mètres

Catégorie 11 – 12 ans : Benjamins

1 faute = 5 secondes de pénalité ; pied à terre = 1 faute ; refus de passage d'un jeu = 30 secondes de pénalité

- . slalom quilles sous pédalier (espacés d'un m)
- . entonnoir avec écartement de 10 et 20 cm
- . ramassage du bidon normal, passage du virage étroit, roue arrière à l'extérieur, roue avant à l'intérieur des cônes et pose du bidon dans le cercle (1 faute si le bidon est posé en dehors du cercle)
- . double huit en long (espace 1 m 50)
- . passage des 2 roues avant et arrière sur l'élastique
- . enrouleur
- . chenille
- . la fleur, mêmes critères que les autres
- . arrêt sur les bâtons.

Course :

Départ neutralisé Benjamins/Pupilles puis courses séparées en décalé.

Distance maxi 10 kms pour les Benjamins

Braquet : 6.40 m

Cyclo-cross : 15 minutes maximum

Sprint individuel : 80 mètres

Pour toutes les catégories :

Changement de vélo entre les jeux et la course interdit, sauf incident mécanique.

Si un enfant se présente blessé ou convalescent avant l'épreuve, sa participation se fera sous la responsabilité des parents, et après présentation d'un certificat médical.

Les coureurs sont interdits sur le circuit pendant l'évolution des Ecoles de vélos, sous peine de sanction.

Les Clubs organisateurs sont invités à l'annoncer sur le document de présentation de la course.

Les enfants des écoles de vélo ne seront admis à courir qu'une seule fois par week-end. Les périodes seront arrêtées au début de saison. Dans le cas d'un jour férié accolé à un dimanche, ils ne pourront courir qu'une seule fois durant ces deux jours consécutifs. (article 8 du règlement fédéral).

Les cheveux longs doivent être attachés sous le casque.

En cas de victoire pour les écoles de vélo, pas de mains levées.

En dehors de chaque évolution la responsabilité des enfants incombe aux parents

Le nombre de participations aux épreuves départementales sera un critère de sélection pour le Championnat Fédéral

Récompenses après les évolutions sans attendre la remise finale (à l'initiative des clubs organisateurs)

Afin de faire connaître et promouvoir l'activité, seuls les jeux peuvent être ouverts aux enfants « non licenciés »

Le club devra obligatoirement avoir l'option IA dans l'assurance

Le Nom et Prénom de l'enfant participant devront être communiqués à la responsable EV de la Commission

Une seule participation dans l'année sera autorisée